



Institut  
Catholique  
de Rennes

## ALTERNANCE ICR RENNES MASTER DROIT ET GESTION DE LA SANTE MENTION DIRECTION DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX

L'ICR en tant qu'organisme de formation ayant la mention de CFA nous sommes à même d'éditer les contrats en alternance des étudiants voulant passer par la voie professionnelle pour parfaire leur parcours universitaire. Ainsi nous pouvons mettre en place 2 types de contrats en alternance, à savoir :

- **1) Le contrat de professionnalisation**

Pour les plus de 21 ans, le salaire est alors d'au moins 80% du SMIC et l'année scolaire est à régler par l'employeur.

### RAPPEL DE VOS PARAMÈTRES DE SIMULATION

Contrat : **Professionnalisation**

Âge de l'alternant : **21 ans**

Niveau de formation de l'alternant : **Niveau 1**

Nombre d'employés dans votre société : **100**

Secteur de votre entreprise : **Privé**

### 1ÈRE ANNÉE

COÛT SALARIAL POUR L'EMPLOYEUR	Salaire brut annuel <sup>(1)</sup>	Exonération de cotisation sociale <sup>(2)</sup>	Cotisations patronales résiduelles	Coût salarial annuel
	<b>14 778 €</b>	<b>5 970 €/an</b>	<b>814 €/an</b>	<b>15 592 €</b> Soit 1 299 €/mois
Au titre de la première année, coût net employeur aides incluses <sup>(*)</sup>				<b>15 592 €</b> Soit 1 299 €/mois

(\*) Un chiffre négatif signifie l'octroi d'un montant d'aides supérieur au coût salarial pour l'employeur

(1) Le salaire de référence est celui du minimum réglementaire. Des conventions collectives prévoient un revenu minimum de l'alternant plus élevé.

(2) Réduction générale des cotisations (ex réduction Fillon).

- 2) Le contrat d'apprentissage

De la même façon que pour le contrat de professionnalisation, l'année scolaire est à régler par l'employeur et le salaire est le suivant.

RAPPEL DE VOS PARAMÈTRES DE SIMULATION		
Contrat : <b>Apprentissage</b>	Âge de l'alternant : <b>21 ans</b>	
Date de signature du contrat : <b>31/08/2020</b>	Niveau de formation de l'alternant : <b>Niveau 1</b>	
Nombre d'employés dans votre société : <b>100</b>	Secteur de votre entreprise : <b>Privé</b>	
Premier Apprenti : <b>Oui</b>	Région d'exécution du contrat : <b>Normandie</b>	

  

1ÈRE ANNÉE		
<b>COÛT SALARIAL POUR L'EMPLOYEUR</b>	Salaire brut annuel <sup>(1)</sup>	Cotisations patronales totales
	<b>9 791 €</b>	<b>4 495 €</b>
	<b>14 286 €</b> Soit 1 190 €/mois	
<b>AIDES FINANCIÈRES NATIONALES OCTROYÉES À L'EMPLOYEUR</b>	Exonération de cotisation sociale <sup>(2)</sup>	Aide unique aux employeurs d'apprentis
	<b>3 955 €</b>	
	<b>3 955 €</b> Soit 330 €/mois	
<b>Au titre de la première année, coût net employeur aides incluses</b>		<b>10 331 €</b> Soit 861 €/mois

  

<sup>(1)</sup> Le salaire de référence est celui du minimum réglementaire. Des conventions collectives prévoient un revenu minimum de l'apprenti plus élevé.  
<sup>(2)</sup> Le taux de cotisation AT-MP retenu est le taux moyen à 2,44%, le taux réel correspond à celui de l'activité professionnelle de l'apprenti. Pour le versement transport, le taux moyen retenu est de 0,55%.  
<sup>(3)</sup> Le montant de la prime à l'apprentissage et celui de l'aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire retenus correspondent au minimum légal. Ces aides sont versées par les Régions qui peuvent fixer des règles plus favorables sur leur territoire.

Pour l'un comme pour l'autre, il y a une exonération des cotisations sociales. Ceci dans le cadre d'une année comprenant 390 heures de cours et examens (soutenance comprise) le reste se faisant dans votre établissement à temps complet,

## Enfin voici le type de missions qui peuvent relever des compétences d'un alternant en bac+5 santé :

- Définir et mettre en œuvre le projet d'établissement
- Développer l'établissement, optimiser son fonctionnement, être force de proposition, mettre en place des projets et participer aux différents projets.
- Effectuer un suivi de l'activité, des actions, des effectifs, des besoins, des moyens, optimiser les moyens et répondre aux besoins.
- Suivre les demandes d'inscription, accueillir les résidents et piloter leur accompagnement
- Gérer les aspects technique et logistique du fonctionnement de l'établissement (Gestion des stocks, aménagement et entretien des espaces, qualité des services hôteliers (blanchisserie, entretien, restauration...).
- Manager les équipes
- Gérer les parties administrative, législative et financière de la structure (admissions, suivi des budgets, suivi des comptes, financements, planifications des investissements...).
- Piloter la gestion des ressources humaines (recrutement, planning, contrats, paies, entretiens d'évaluation, visites médicales, formations, stagiaires, dossiers, suivi, livret d'accueil, conditions de travail...).
- Répondre aux appels à projet et appel d'offre.
- Elaborer les bilans d'activité annuels (DIRECCTE, ARS, bilan social, rapport d'activité...).
- Poursuivre et développer la démarche qualité (hygiène, sécurité, gestion des risques, procédures, évaluation internes et externes, suivi du plan d'assurance qualité, mise à jour du DUER, enquête de satisfaction, recueil et déploiement des bonnes pratiques, mise en place et suivi de plans d'actions, réclamations, contentieux, suivi, tableau de bord, analyse, statistiques, évaluation, amélioration, mise en place d'action, contrôle...).
- Assurer le développement commercial de l'établissement via la prospection et fidélisation de clientèle et partenaires, en vue d'assurer un taux d'occupation optimum, suivre le TO, faire les visites.
- Assurer les relations avec les financeurs, acteurs institutionnels, organismes publics et professionnels locaux (Conseil départemental, ARS, tutelles, hôpitaux, cliniques, HAD, SPASAD, SSIAD, associations spécialisées, CCAS, CLIC, MAIA, associations locales, municipalités, organismes de loisirs, écoles, ...).
- Entretenir les relations avec les organisations syndicales
- Participer et organiser les différentes réunions et instances (CODIR, CVS, CHSCT, DP, réunions d'équipe, réunions des familles, etc.)

L'année d'alternance coute **7 300 euros** par année, le rythme est d'une semaine de cours par mois à l'ICR et le reste en établissement (voir calendrier joint).

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes ou informations supplémentaires, notre accueil est joignable au 02 99 05 84 75 ou par mail [accueil@icrennes.org](mailto:accueil@icrennes.org). Le responsable de la formation est Monsieur Luc Le Provost.



PROGRAMME MASTER 1 MR 124 2023/2024				
Code UE	Intitulé UE	Contenu pédagogique UE	Responsable UE	ECTS
EGS150	Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médicosociaux	Recrutement des personnels médicaux et paramédicaux, gestion des carrières, formation, gestion du temps de travail, organisation des services, gestion de la masse salariale, relations sociales	Jérôme LARTIGAU	8
EGS151	Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	Comptabilité et gestion budgétaire (EPRD, PGFP), analyse et gestion financière des établissements de santé	Jérôme LARTIGAU	8
EGS152	Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux	Présentation du système de santé, sanitaire et médico-social, actualité législative et réglementaire	Jérôme LARTIGAU	8
EGS153	Problématiques juridiques dans les établissements de santé	Responsabilités des professionnels médicaux et paramédicaux, consentement des patients, éthique des soins, déontologie professionnelle	Jérôme LARTIGAU	8
EGS154	Management des organisations de santé	Analyse des organisations et établissements de santé, outils applicatifs	Jérôme LARTIGAU	8
EGS155	Introduction aux systèmes d'information de santé	Initiation aux problématiques des systèmes d'information en santé, digitalisation, e-santé	Jérôme LARTIGAU	4
EGS156	Comptabilité analytique des établissements de santé	Comptabilité analytique dans les établissements de santé : concepts et applications pratiques, analyse structurelle ; introduction au contrôle de gestion hospitalier	Jérôme LARTIGAU	4
UASA0B	Projet tutoré de M1	Apprentissage des outils fondamentaux de l'expression écrite et préparation au mémoire de fin d'étude	Jérôme LARTIGAU	12
<b>Total</b>				<b>60</b>

PROGRAMME MASTER 2 MR 124 2023/2024				
Code	Intitulé UE	Contenu pédagogique UE	Responsable UE	ECTS
EGS215	Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé	Mise en œuvre de la démarche qualité dans les établissements de santé, réglementation et référentiels qualité, certification, maîtrise des risques	Jérôme LARTIGAU	6
EGS217	Conduite du changement dans les établissements de santé	Gestion de projets, conduite du changement opérationnelle, communication interne et externe	Jérôme LARTIGAU	6
EGS218	Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	Actualité législative et réglementaire, environnement institutionnel (ministère de la Santé, ARS, IGAS, chambres régionales des comptes), financement et réformes du système de santé, parcours de soins, GHT	Jérôme LARTIGAU	6
EGS219	Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	Bases du contrôle de gestion budgétaire dans les établissements de santé, tableaux de bord et dialogue de gestion avec les services, pilotage médico-économique	Jérôme LARTIGAU	6
EGS220	Systèmes d'informations des établissements de santé	Organisation et problématiques des systèmes d'information dans les établissements de santé, systèmes d'information décisionnels, numérisation et e-santé, télémédecine	Jérôme LARTIGAU	6
EGS221	Stratégie des établissements	Définition de la stratégie et particularités du secteur sanitaire et médico-social ; démarche stratégique dans les établissements sanitaires et médico-sociaux et pistes d'actions stratégiques	Sandra BERTEZEN E	6
EGS232	Fondamentaux d'économie de la santé	Evaluation des politiques publiques et évaluation économique des innovations organisationnelles en santé et en médico-social	Laurence HARTMAN N	6
EGS239	Evaluation médico-économique appliquée	Evaluation économique des programmes de santé ; construction d'appel d'offres, utilisation d'études et conception du design d'études d'évaluation économique	Laurence HARTMAN N	6
LSF 100	Langue des signes	Langue des signes	Aude LABETOULLE	6
UASA0H	Projet de fin d'études	Méthodologie de recherche et accompagnement au mémoire de fin d'études	Jérôme LARTIGAU	6
<b>Total</b>				<b>60</b>

